

Agen, vendredi 26 juin 2015

DOSSIER DE PRESSE

Décision modificative n°1 22 dossiers examinés

Vingt-deux dossiers ont été examinés par l'Assemblée départementale, parmi lesquels :

- **le développement de la filière numérique en Lot-et-garonne** → ce projet regroupe plusieurs dossiers, l'installation de l'école d'ingénierie informatique In'Tech Info dans des locaux à Agen dont le Département est propriétaire (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation dite ESPE), et le plan d'actions du cluster numérique inoo
 - **la politique de la ville** → la liste des quartiers prioritaires ayant été fixée dans un décret du 30 décembre 2014, il s'agit d'élaborer des contrats de ville en coordonnant les actions du Département et celles des villes concernées
 - **la promotion et le soutien à l'innovation agricole** → pour rester performante et compétitive, l'agriculture doit sans cesse se renouveler et innover ; c'est pourquoi le Département soutient les initiatives qui répondent à ces enjeux.
 - **l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)** → ce rapport présente les étapes à venir pour engager la mise en accessibilité des ERP, Etablissements recevant du public, de la collectivité. Il précise notamment la programmation des travaux et les financements
-

Développer la filière numérique en Lot-et-Garonne

L'économie numérique représente aujourd'hui 25 % de la croissance de notre économie, avec une forte tendance à se développer davantage dans les métropoles qui concentrent les capacités de formation et d'innovation.

Le Lot-et-Garonne ne pouvant délaissier cet enjeu majeur, le Département a travaillé avec les différents acteurs de la filière numérique et les collectivités locales pour disposer d'un projet de développement qui lui faisait défaut jusqu'à aujourd'hui.

Ouverture de l'école supérieure In'Tech Info à l'Ecole supérieure du professorat et de l'Education

Première école d'ingénierie informatique du genre en Lot-et-Garonne, In'Tech Info effectuera sa première rentrée en septembre prochain à Agen. S'adressant aux passionnés d'informatique de niveau bac, quels que soient leurs résultats scolaires, cette école délivrera deux types de diplômes : expert en ingénierie du logiciel et expert en systèmes et réseaux, soit des métiers d'avenir !

Pour exploiter cette école, une association de loi 1901 a été créée en décembre dernier, C2RT Enseignement Supérieur, et le choix d'une installation à Agen s'est naturellement imposé en raison :

- de sa position entre Toulouse et Bordeaux, avec une liaison rapide par TGV
- de la nécessité de développer la filière numérique en Lot-et-Garonne
- d'une bonne capacité d'accueil et des coûts immobiliers et d'hébergement acceptables
- d'une qualité de vie attractive
- de l'implication du Conseil départemental, de l'Agglomération d'Agen et de diverses entreprises, en particulier celles du numérique regroupées dans le cluster inoo.

De plus, les promoteurs du projet ont pour objectif de renforcer les liens entre enseignement, recherche et secteur économique qui pourront à terme déboucher sur la création d'un incubateur de projet et un « fablab » destiné à accueillir des start'up.

Conscient de la nécessité de soutenir ce projet, le Département accueille In'Tech Info dans des locaux inutilisés jusqu'alors, dont il est propriétaire, à savoir ceux de l'Ecole supérieure du professorat et de l'Education (ESPE) à Agen où les moyens seront ainsi mutualisés.

Avant la réfection totale de l'ESPE, les locaux dédiés à In'Tech Info seront rénovés durant l'été. Création d'ouvertures et agrandissement des salles seront les principaux travaux menés, pour un montant global d'environ 50 000 €. Ce programme est entièrement financé par le Conseil départemental. A noter qu'un projet de rénovation de l'ensemble des locaux de l'ESPE est en cours de réflexion.

Inoo : le cluster qui regroupe les acteurs du numérique afin de conforter la filière en Lot-et-Garonne

Le Département a très tôt manifesté sa volonté de développer le domaine du numérique - ses infrastructures et ses usages - tout particulièrement à travers l'élaboration du Schéma d'aménagement numérique mais aussi la création du syndicat Lot-et-Garonne Numérique (pour assurer le déploiement du Très haut débit). Il était donc logique qu'il œuvre à la création d'un groupement d'acteurs de la filière pour dynamiser ce secteur d'activité en pleine expansion.

En effet, le Lot-et-Garonne compte plusieurs leaders de l'informatique et du numérique, tels que SIGEMS, COAXIS, Jechange.fr, Infopartner, Eria Systèmes, eTic 47... Le Conseil départemental, via son appel à projets Cluster 47, a donc favorisé le regroupement de 12 structures qui souhaitent

travailler à une stratégie commune de développement de la filière numérique. C'est ainsi qu'est né le cluster inoo, regroupant les acteurs suivants :

- 9 entreprises : Info Partner, Jechange.fr, ARDEV, Alain Tingaud Innovations, SETELM, ERIA Systèmes, Coaxis ASP, Agde-Audecia, Burosys
- 1 centre de recherche, de transfert de technologie et d'expérimentation : Montayral Services
- 2 centres de formation : Centre régional de reconversion technologique (C2RT) et C2RT Enseignement supérieur.

Ces deux exemples démontrent que la filière numérique se structure efficacement en Lot-et-Garonne. Regroupant des acteurs de l'enseignement, de la recherche et des entreprises œuvrant dans le domaine de l'économie numérique, ce partenariat ouvre ainsi des perspectives encourageantes pour l'avenir.

Politique de la ville : coordonner les actions entre collectivités

Le décret du 30 décembre 2014 a fixé la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains. En Lot-et-garonne, 5 territoires comprenant un ou plusieurs quartiers et faisant tous partie intégrante d'une communauté d'agglomération ont été identifiés :

- **Agen** : Rodrigues, Barleté, Montanou, Pin
- **Marmande** : Cœur de ville
- **Sainte-Livrade-sur-Lot** : Bastide au bord du Lot
- **Tonneins** : Cœur de ville
- **Villeneuve-sur-Lot** : Bastide

Ces territoires ont été retenus sur la base d'un minima d'habitants et d'un écart de développement économique et social, apprécié par un critère de revenus des habitants. Ils correspondent ainsi à des « poches » de précarité majeure.

Il s'agit désormais de mettre en place des politiques publiques pertinentes et efficaces répondant aux enjeux de chaque quartier. C'est pourquoi il convient d'élaborer des contrats de ville, avec une méthodologie commune à tous les territoires.

Le Département fait le choix d'être partenaire de l'Etat, de la Région, des trois communautés d'agglomération (Agen, Val de Garonne et Grand Villeneuvois), mais aussi des structures publiques concernées (Pôle emploi notamment) dans le cadre de contrats de ville.

La contribution du Département se déclinera dans les quartiers dits fragiles, au regard de plusieurs critères, sur des missions relevant de ses compétences, telles que :

- l'accès à l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, le développement du commerce, de l'artisanat ou encore des entreprises
- l'éducation, la parentalité
- l'accès aux soins, la lutte contre l'isolement
- le cadre de vie, l'habitat, le transport...

Soutenir et promouvoir l'agriculture innovante

Lors des Etats généraux de l'agriculture, les acteurs consultés ont tous témoigné de l'importance de soutenir l'innovation agricole. C'est ainsi que le Département en a fait une orientation forte de son intervention, à travers son soutien aux centres de recherche et d'expérimentation, pôles de compétitivités et autres Groupements d'intérêt économique (GIE) ou encore avec la création des Trophées de l'innovation agricole.

Autre avancée dans le domaine agricole : la volonté des acteurs de se regrouper au sein de clusters, et ainsi favoriser l'innovation. Ainsi, sur les dix clusters existants à ce jour en Lot-et-Garonne et labellisés par le Département, cinq sont en lien avec l'agriculture : pain bio, fruits et légumes - nutrition santé, agromatériaux (culture du chanvre), machinisme agricole, eau et climat.

Des pôles de compétitivité (Agri Sud Ouest Innovation, Xylofutur), le Groupement d'intérêt économique Thématik sont également des structures qui ont pour objectif majeur de fédérer les filières et d'encourager l'innovation.

Certains de ces groupements bénéficient déjà du soutien du Département au titre de leurs programmes d'actions.

Enfin, toujours dans un souci de soutenir les pratiques innovantes, permettant à l'agriculture de rester performante et compétitive, le Département a lancé en 2012 les Trophées de l'innovation agricole. Cette opération est reconduite cette année, *via* un appel à projets visant l'émergence de projets en lien avec l'agroécologie.

Elaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)

Face à l'impossibilité de mettre en accessibilité tous les Etablissements recevant du public (ERP) au 1^{er} janvier 2015 comme le prévoyait la « *loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », le Gouvernement a décidé d'organiser une large concertation avec les acteurs du handicap, les représentants des établissements privés et des collectivités territoriales afin de relancer cette mesure majeure. La première étape est l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap). Explications.

L'Agenda d'accessibilité programmée est obligatoire. Ce document doit être élaboré par les gestionnaires d'Établissements recevant du public (ERP). Il doit être déposé en préfecture avant le 27 septembre 2015. Les gestionnaires y mentionnent le type de travaux à effectuer pour mettre en accessibilité leurs locaux, leur calendrier et leur coût. Pour la plupart, les chantiers doivent être réalisés en 3 ans. Exceptionnellement, les Ad'Ap concernant des patrimoines importants et complexes ou nécessitant de lourds investissements, comme c'est le cas pour le Département de Lot-et-Garonne, disposent de 9 ans pour réaliser les travaux nécessaires. .

Depuis 10 ans déjà, le Département œuvre à la mise aux normes son patrimoine bâti accueillant du public. **Certains collèges sont déjà aux normes.** Bien évidemment, le plus représentatif est Joseph-Kessel à Monflanquin puisque sa construction s'est achevée en 2010. Les architectes ont imaginé les accès, les voies de circulation... en tenant compte du cahier des charges « accessibilité ». Plus récemment, les établissements La Rocal de Bon-Encontre, Ducos-du-Hauron à Agen, Germillac à Tonneins, Jean-Moulin à Marmande... ont notamment été dotés d'ascenseurs. Rampes d'accès, portes élargies, sanitaires adaptés... sont autant de solutions qui peuvent être mises en place.

Si beaucoup a déjà été fait, il reste encore de nombreux travaux à entreprendre. **Aussi, l'Ad'Ap 47 doit permettre au Département de planifier sur 9 ans la finalisation des travaux restants.** Réaliser de tels chantiers se réfléchit : ils doivent être priorisés et s'intégrer dans une logique globale de rénovation afin d'être les plus pertinents possibles. Les investissements sont ainsi optimisés et les mesures prises sont adaptées aux besoins du public concerné : personnes vieillissantes, personnes en fauteuil, collégiens, parents avec poussette...

D'ici 2025, l'ensemble des ERP du Département sera mis en accessibilité. Le montant des travaux est estimé à 12 M€ Pour l'heure, c'est la rénovation du collège Boucheron à Castillonnès qui est programmée. La mise en conformité sera totale. Deux ascenseurs seront installés pour faciliter le quotidien des collégiens en situation de handicap.

53 bâtiments départementaux sont concernés par l'Ad'Ap 47 dont 8 Centres médico-sociaux (CMS), 24 collèges publics, la Bibliothèque, les Archives départementales, l'Hôtel du Département, les bâtiments agenais Scaliger, principalement dédié aux infrastructures routières et au logement, les bâtiments Jean-Bru qui accueillent les directions de la Culture et de l'Éducation notamment.

Contacts presse :

Jean-François Durante, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 95 / 06 42 57 86 49 / jean-francois.durante@lotetgaronne.fr

Véronique Délerly, Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 / 06 43 72 60 52 / veronique.delery@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département 